

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE



NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 6

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois janvier à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 16 janvier 2026

Présents : Bernard MICHEL, Florence DEUIL, Fanny JOUANNEAU, Roger GIRAUD, Michèle JOUANNY, Denise VINCENT

Absents et représentés : François PINATEL, Francine PHILIPPE (pouvoir à Michèle JOUANNY), Jean-Marc SAUNIER (pouvoir à Denise VINCENT)

Absents et non représentés : Christophe VENERA, Guy BERARD

Florence DEUIL a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026/01 : Compte-rendu des délégations consenties au Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision du 5 janvier 2026 : acceptation du devis de l'entreprise A BIENTOT J'ESPERE pour l'animation « Cabaret de cinéma » le 12 juin 2026. Montant du devis : 980,00€ TTC.

Décision du 5 janvier 2026 : acceptation du devis de l'entreprise A2PRESSE pour les abonnements périodiques 2026 de la bibliothèque. Montant du devis : 981,30€ TTC.

Décision du 9 janvier 2026 : acceptation du devis de l'entreprise ROC AVENTURE pour l'entretien 2026 de la via ferrata. Montant du devis : 2 880,00€ TTC.

Décision du 23 janvier 2026 : acceptation du devis de l'entreprise PLATINIUM pour la formation des agents techniques à la conduite en sécurité des engins. Montant du devis : 2 040,00€ TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date de publication :

26 JAN. 2026

